

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

Nom commercial : vernis photopolymérisable pour moignons Valable à partir du : 17/06/2026

Version : 9.0

Révisée le : 16 juin 2026

Remplace la version : 8

## Section 1. Identification de la substance ou du mélange et de l'entreprise

### 1.1 Identifiant du produit

Vernis photopolymérisable pour le secteur dentaire (références voir annexe)

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Scellement de moignons en plâtre et de spaceurs

### 1.3 Coordonnées du fabricant/fournisseur qui met à disposition la fiche de données de sécurité

YETI Dentalprodukte GmbH

Industriestr. 3

DE-78234 Engen

[www.yeti-dental.com](http://www.yeti-dental.com)

[www.dentalwax.com](http://www.dentalwax.com)

[info@yeti-dental.com](mailto:info@yeti-dental.com)

Tél. +49 (0)7733-9410-0

Fax +49 (0)7733-9410-20

#### Point de contact pour les informations techniques / le service d'application

Appareils +49 (0)7733-9410-14 [technik@yeti-dental.com](mailto:technik@yeti-dental.com)

Technique dentaire +49 (0)7733-9410-20 [labor@yeti-dental.com](mailto:labor@yeti-dental.com)

### 1.4 Renseignements d'urgence Tél.+49 (0)7733-9410-0

## Section 2. Risques potentiels

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008

Flam.liq.2	H225	Liquide et vapeurs hautement inflammables
Irrit. cutanée 2	H315	provoque une irritation cutanée
Sensibilisation cutanée 1H317		peut provoquer des réactions allergiques cutanées
Eye Irrit.2	H319	provoque une irritation oculaire grave
STOT SE 3	H335	peut irriter les voies respiratoires
Aquatic Chronic 2	H411	toxique pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme
Repr. 1B	H360	peut nuire à la fertilité ou causer des lésions au fœtus



Gefahr



Achtung



Gefahr





# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

Nom commercial : vernis photopolymérisable pour moignons Valable à partir du : 17/06/2026

Version : 9.0

Révisée le : 16 juin 2026

Remplace la version : 8

## H225 Liquide et vapeurs facilement inflammables

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
- P233 Maintenir le récipient hermétiquement fermé.
- P240 Mettre le récipient et l'installation à remplir à la terre.
- P241 Utiliser des équipements électriques antidéflagrants / des systèmes de ventilation / des dispositifs d'éclairage /...
- P242 N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles.
- P243 Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- P303 + P361 + P353 En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver la peau à l'eau/se doucher.
- P353 Laver la peau à l'eau ou prendre une douche.
- P370 + P378 En cas d'incendie : ... utiliser pour éteindre.
- P403 + P235 Conserver dans un endroit frais et bien aéré.

## H319 provoque une forte irritation des yeux

- P264 Se laver après manipulation
- P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, des lunettes de protection et un masque facial
- P305 + P351 + P338 En cas de contact avec les yeux : rincer délicatement à l'eau pendant quelques minutes  
. Retirer les lentilles de contact si possible. Continuer à rincer.
- P337 + P313 en cas d'irritation oculaire persistante : consulter un médecin / demander une aide médicale.

## H335 peut irriter les voies respiratoires

- P261 Éviter d'inhaler la poussière / la fumée / le gaz / le brouillard / la vapeur / l'aérosol.
- P271 Utiliser uniquement à l'air libre ou dans des locaux bien ventilés.
- P304 + P340 En cas d'inhalation : transporter la victime à l'air libre et la placer dans une position qui facilite la respiration.
- P312 En cas de malaise, appeler un centre antipoison ou un médecin.
- P403 + P233 Conserver le récipient bien fermé dans un endroit bien ventilé.
- P405 Conserver sous clé.
- P501 Éliminer le contenu / le récipient...
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver la peau à l'eau / se doucher.
- P353 Laver la peau à l'eau ou prendre une douche.
- P370+P378 En cas d'incendie : ... utiliser pour éteindre.

## H315 Provoque une irritation cutanée

- P264 Après manipulation, ... se laver soigneusement.



# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

Nom commercial : vernis photopolymérisable pour moignons Valable à partir du : 17/06/2026

Version : 9.0

Révisée le : 16 juin 2026

Remplace la version : 8

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, une protection oculaire et une protection faciale.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.

P321 Traitement particulier (voir ... sur cette étiquette d'étiquetage)

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin/demander une aide médicale

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau.

## **H317 peut provoquer des réactions allergiques cutanées**

P272 Ne pas porter les vêtements contaminés en dehors du lieu de travail

P302+P352 En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau et au savon.

P333+P313 en cas d'irritation cutanée ou d'éruption cutanée : consulter un médecin/demander une aide médicale

## **H411 toxique pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme**

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

## **H360 Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.**

P201 Se procurer des instructions spécifiques avant utilisation.

P202 Lire et comprendre tous les conseils de sécurité avant utilisation.

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, une protection oculaire et une protection faciale.

P308+P313 EN CAS d'exposition ou si vous vous sentez mal : consulter un médecin/demander une aide médicale.

P405 Conserver sous clé.

P501 Éliminer le contenu/récipient...

## **2.2 Propriétés perturbatrices du système endocrinien**

Le produit ne contient aucune matière, substance ou mélange de substances présentant des propriétés perturbatrices du système endocrinien.

## **2.3 Autres informations**

Aucun autre effet nocif sur la santé n'est connu

## **Section 3. Composition / Informations sur les composants**

### **3.1 Caractérisation chimique / composants dangereux**

<b>Substance</b>	<b>N° CAS / N° EINECS / N° CE</b>	<b>Teneur (%)</b>	<b>Étiquetage</b>
Méthacrylate de méthyle	80-62-6/201-297 Index 607-035-00-6	10 – 30 %	H225 Liquide inflammable 2 H315 Irrit. cutanée 2 ; H317 Sensibilisation cutanée 1 H335 STOT SE 3



# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

Nom commercial : vernis photopolymérisable pour moignons Valable à partir du : 17/06/2026

Version : 9.0

Révisée le : 16 juin 2026

Remplace la version : 8

méthacrylate d'hydroxyéthyle	868-77-9 / 212-782-2 / 607-124-00-X	1 – 5 %	H315 Irrit. cutanée 2 ; H317 Sensibilisation cutanée 1 ; H319 Irrit. oculaire 2
Acrylate d'uréthane aliphatique acrylate d'uréthane		10 – 25 %	H302 Tox. aiguë 4 ; H315 Irritation cutanée 2 ; H317 Sensibilisation cutanée 1 ; H411 Effet chronique sur le milieu aquatique
Résine d'ester vinylique	4687-94-9	5 – 10 %	H317 Sensibilisation cutanée 1 H411 Effet chronique sur le milieu aquatique 2
Camphoquinone	10373-78-1 / 233-814-1	0,1 – 1,0 %	H319 Irrit. oculaire 2 H315 Irrit. cutanée 2 H335 STOT SE 3
Benzophénone	119-61-9 / 204-337-6	5 – 10 %	H319 Irrit. oculaire 2 H315 Irrit. cutanée 2 H412 Effet chronique sur le milieu aquatique 3
Oxyde de phosphine	N° CAS : 75980-60-8 N° CE : 278-355-8	0,5 - 2	H361f Repr. 2 H412 Effets chroniques sur l'environnement aquatique 3
Isopropylthioxanthone	N° CAS : 5495-84-1/ 83846-86-0	1 - 3	H302 Tox. aiguë 4 H413 Effets chroniques sur le milieu aquatique 4
4-(diméthylamino)benzoate de 2-éthylhexyle	N° CAS : 21245-02-3 N° CE : 244-289-3	1 - 5	H360 Repro 1B H315 Irrit. cutanée 2 H319 Irrit. oculaire 2 H335 STOT SE 3
Agent dispersant dans le xylène	N° CAS : 1330-20-7	0,5 - 2	H226 Liquide inflammable 3 H315 Irrit. cutanée 2

## Section 4. Premiers secours

### 4.1 Description des mesures de premiers secours

Retirer immédiatement les vêtements contaminés.

En cas de troubles de la santé, consulter un médecin.

#### En cas d'inhalation



# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

Nom commercial : vernis photopolymérisable pour moignons Valable à partir du : 17/06/2026

Version : 9.0

Révisée le : 16 juin 2026

Remplace la version : 8

Assurer un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires due au produit, consulter un médecin. En cas de perte de conscience, placer la victime en position latérale de sécurité pour le stockage et le transport.

## **En cas de contact avec la peau**

Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée persistante, consulter un médecin.

## **En cas de contact avec les yeux**

Retirer les lentilles de contact. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes, en maintenant les paupières entrouvertes. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.

## **En cas d'ingestion**

Se rincer immédiatement et abondamment la bouche. Contacter immédiatement un médecin.

## **4.3 Indications relatives à une aide médicale d'urgence ou à un traitement spécifique**

En cas de perte de conscience, appeler immédiatement les secours

## **Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1 Moyens d'extinction**

Convient : mousse, gaz carbonique, poudre d'extinction. Adapter les mesures à l'environnement.

Ne pas utiliser : l'eau

### **5.2 Dangers particuliers liés à la substance ou au mélange**

En cas d'incendie, des vapeurs/gaz dangereux peuvent se former : monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

### **5.3 Consignes de lutte contre l'incendie**

Ne rester dans la zone de danger qu'avec un appareil respiratoire autonome.

Respecter les mesures habituelles de lutte contre les incendies chimiques.

## **Section 6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de protection. Éliminer les sources d'inflammation. Assurer une ventilation suffisante.

Avertir les personnes se trouvant dans la zone de danger et les tenir à l'écart. Évacuer les récipients qui fuient

. Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

En cas d'exposition aux vapeurs, à la poussière ou aux aérosols, utiliser un système d'aspiration.



# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

Nom commercial : vernis photopolymérisable pour moignons Valable à partir du : 17/06/2026

Version : 9.0

Révisée le : 16 juin 2026

Remplace la version : 8

## 6.2 Mesures de protection de l'environnement

Éviter que le produit et de grandes quantités d'agent extincteur ne s'écoulent dans les eaux et le sol. Couvrir les égouts afin d'empêcher toute infiltration.

## 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Les taches de produit non durci peuvent être nettoyées à l'aide d'un chiffon ou d'un papier absorbant imbibé d'isopropanol ou d'acétate d'éthyle.

Absorption de petites quantités ou de résidus : absorber à l'aide d'un matériau absorbant les liquides (par exemple, sable, terre de diatomées, liant acide, liant universel, sciure de bois).

Éliminer conformément à la réglementation.

Ramasser mécaniquement le matériau durci, le faire durcir à la lumière puis l'éliminer (il s'agit essentiellement de dioxyde de silicium hautement dispersé dans du verre acrylique, qui doit être traité comme un déchet plastique).

## Section 7. Manipulation et stockage

### 7.1 Mesures de protection pour une manipulation en toute sécurité

- Respecter les mesures de précaution habituelles lors de la manipulation de produits chimiques.
- Maintenir les récipients hermétiquement fermés. Veiller à une bonne ventilation de la pièce.
- Porter une blouse de travail pendant le travail
- Éviter tout contact avec la peau en utilisant des instruments et des techniques à contact minimal
- Porter des gants adaptés
- Se laver les mains avant et après le travail, ainsi qu'avant les pauses
- Ne pas manger, boire ni fumer dans les zones de travail
- Retirer les vêtements et équipements de protection contaminés avant de pénétrer dans les zones où l'on mange,

### Consignes de prévention des incendies et des explosions

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Des mélanges vapeur/air explosifs peuvent se former même à

températures normales. Ne pas fumer.

Tenir à l'écart des substances oxydantes et comburantes.

### 7.2 Conditions de stockage en toute sécurité, en tenant compte des incompatibilités

#### Informations sur les conditions de stockage

Température de stockage recommandée : température ambiante, endroit frais et sec, à l'abri de la lumière et du rayonnement solaire.



# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

Nom commercial : vernis photopolymérisable pour moignons Valable à partir du : 17/06/2026

Version : 9.0

Révisée le : 16 juin 2026

Remplace la version : 8

## Exigences relatives aux locaux de stockage et aux conteneurs

Stocker dans un local doté d'un sol résistant aux solvants ou sur un bac de rétention, de manière à garantir la protection des eaux souterraines en cas de fuite.

Conserver systématiquement dans des récipients correspondant à l'emballage d'origine

**Classe de stockage :** 3 (matières liquides inflammables)

## 7.3 Utilisations finales spécifiques

Utilisation dans le domaine de la prothèse dentaire pour le scellement et comme espaceur

## Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

### Méthacrylate de méthyle 80-62-6

Valeur limite d'exposition dans l'air (MAK) 2000

210 mg/m<sup>3</sup>

50 ml/m<sup>3</sup>

Limite de pointe Facteur de dépassement = 1=Y - Il n'y a pas lieu de craindre de risque d'atteinte au fœtus si les valeurs MAK et les meilleures techniques disponibles (BAT) sont respectées.

### Équipement de protection individuelle :

Mesures de protection générales

Ne pas inhaler les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

### Mesures d'hygiène

Conserver les vêtements de travail à part. Retirer immédiatement les vêtements souillés ou imprégnés. Respecter les mesures d'hygiène habituelles sur le lieu de travail. Protection préventive de la peau à l'aide d'une pommade protectrice.

### Protection respiratoire

Protection respiratoire en cas de concentrations élevées : appareil filtrant pour une utilisation de courte durée, filtre A

### Protection des yeux

Lunettes de protection hermétiques

### Protection des mains

Voir les rubriques « Manipulation » et « Stockage »

### Remarques générales

Les gants de protection doivent être changés régulièrement, en particulier après un contact intensif avec le produit. Il convient de choisir un type de gant adapté à chaque poste de travail.



# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

Nom commercial : vernis photopolymérisable pour moignons Valable à partir du : 17/06/2026

Version : 9.0

Révisée le : 16 juin 2026

Remplace la version : 8

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Aspect :</b>	
<b>Aspect :</b>	Liquide
<b>Couleur :</b>	selon la coloration : rouge, bleu, naturel
<b>Odeur :</b>	odeur d'acrylates / méthacrylates
<b>Seuil olfactif :</b>	non déterminée
<b>Point de fusion :</b>	non déterminé
<b>Début d'ébullition / intervalle d'ébullition :</b>	non déterminé
<b>Vitesse d'évaporation :</b>	non déterminée
<b>Pression de vapeur :</b>	non déterminée
<b>Densité de vapeur :</b>	non déterminée
<b>Densité relative :</b>	non déterminée
<b>Température d'auto-inflammation</b>	non déterminée
<b>Température de décomposition</b>	non déterminée
<b>Données relatives à la sécurité :</b>	
<b>Valeur du pH :</b>	sans objet
<b>Point d'éclair :</b>	23 °C (non déterminé, mais estimé uniquement à partir des
	composants)
<b>Densité relative :</b>	non déterminée
<b>Solubilité dans l'eau :</b>	insoluble

## Section 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune décomposition en cas d'utilisation conforme. Protéger de la chaleur, du rayonnement solaire et de la lumière – risque de polymérisation prématurée.

### 10.2 Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable dans des conditions ambiantes normales (température ambiante).

### 10.3 Matériaux incompatibles

Le produit se polymérise au contact d'agents générateurs de radicaux.



# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

Nom commercial : vernis photopolymérisable pour moignons Valable à partir du : 17/06/2026

Version : 9.0

Révisée le : 16 juin 2026

Remplace la version : 8

## 10.4 Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux connu

- 10.5 En cas de stockage prolongé ou à la température de stockage, le produit peut se polymériser s'il y a un faible dégagement de chaleur.

## Section 11. Données toxicologiques

Évaluées sur la base des composants :

### 11.1 Toxicité aiguë :

**sur la peau :** Effet irritant

**au niveau des yeux :** Effet irritant

**Voies respiratoires :** Irritation/risque d'aspiration

**Sensibilisation/peau :** En cas d'exposition, une sensibilisation par contact cutané est possible.

**Lésions organiques :** Peut causer des lésions aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée.

### Remarques toxicologiques supplémentaires :

Le produit est soumis à une obligation d'étiquetage.

D'après notre expérience et les informations dont nous disposons, le produit ne présente aucun effet nocif pour la santé s'il est manipulé correctement et utilisé conformément à sa destination.

### 11.2 Informations sur d'autres dangers

#### 11.2.1 Propriétés perturbatrices du système endocrinien

Le produit ne contient aucune matière, substance ou mélange de substances présentant des propriétés perturbatrices du système endocrinien.

#### 11.2.2 Autres informations

Aucun autre effet nocif sur la santé n'est connu.

## Section 12. Informations relatives à l'environnement / Informations écologiques

Estimé d'après les ingrédients

### Persistance et dégradabilité :

Taux de dégradation : non déterminé, mais dégradable à au moins 80 %



# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

Nom commercial : vernis photopolymérisable pour moignons Valable à partir du : 17/06/2026

Version : 9.0

Révisée le : 16 juin 2026

Remplace la version : 8

## Toxicité aquatique :

Toxicité aiguë pour les poissons : non déterminée, mais toxique pour les poissons en raison de ses composants

## Autres informations écologiques :

Ne pas laisser le matériau à l'état non durci pénétrer dans le sol, les cours d'eau et les égouts

**Classe de danger pour l'eau WGK 2** (selon une estimation basée sur les composants)  
dangereux pour l'eau

## Section 13. Consignes d'élimination

### Le produit lui-même :

#### Recommandation :

- matériau non durci :

Code de déchet : 16 03 05 (déchets organiques contenant des substances dangereuses)

L'attribution du code de déchet doit être effectuée conformément au règlement EAK, en fonction du secteur d'activité et du processus concerné.

- Matériau durci

Conformément aux réglementations locales/nationales, traitement spécial en règle générale :

Ne pas déverser dans les égouts.

Éliminer conformément à la réglementation locale.

### Emballage non nettoyé :

#### Recommandation :

- Traiter comme indiqué au point « Matériau non durci ».

## Section 14. Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

UN 1263

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID : PEINTURE

IMDG/IATA : PEINTURE



# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

Nom commercial : vernis photopolymérisable pour moignons Valable à partir du : 17/06/2026

Version : 9.0

Révisée le : 16 juin 2026

Remplace la version : 8

## 14.3 Classes de danger pour le transport

3

## 14.4 Groupe d'emballage

III

## 14.5 Risques pour l'environnement

Polluant marin : Non, à condition que le produit fini ne soit pas classé comme dangereux pour l'environnement.

## 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, du rayonnement solaire direct et des impuretés susceptibles de déclencher une polymérisation. Transporter uniquement dans les récipients d'origine hermétiquement fermés.

## Informations complémentaires ADR/RID

Code de classification : F1

Étiquette de danger : 3

Numéro de danger : 30

Code de restriction en tunnel : D/E

Quantité limitée : 5 L

Quantité exemptée : E1

Catégorie de transport : 3

## Informations complémentaires IMDG

Étiquette de danger : 3

EmS : F-E, S-E

Quantité limitée : 5 L

Quantité exemptée : E1

## Informations complémentaires IATA

Étiquette de danger : 3

Code ERG : 3L

Avions de passagers et de fret : PI 355

Avions-cargos uniquement : PI 366

Quantité limitée : Y344, 10 L

## Section 15. Législation

### 15.1 Dispositions relatives à la sécurité, à la santé et à la protection de l'environnement / dispositions réglementaires spécifiques à la substance ou au mélange

Étiquetage SGH conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (SGH/CLP)

#### Classification du mélange

conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 :

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

Nom commercial : vernis photopolymérisable pour moignons Valable à partir du : 17/06/2026

Version : 9.0

Révisée le : 16 juin 2026

Remplace la version : 8

- |                            |             |  |
|----------------------------|-------------|--|
| - Liquide inflammable 2    | <b>H225</b> | Liquide et vapeurs facilement inflammables                           |
| - Irritation oculaire 2    | <b>H319</b> | provoque une irritation oculaire grave                               |
| -STOT SE 3                 | <b>H335</b> | peut irriter les voies respiratoires                                 |
| -Irrit. cutanée 2          | <b>H315</b> | Provoque une irritation cutanée                                      |
| -Sensibilisation cutanée 1 | <b>H317</b> | Peut provoquer des réactions allergiques cutanées                    |
| -Aquatic Chronic 2         | <b>H411</b> | Toxique pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme |
| -Repr. 1B                  | <b>H360</b> | peut nuire à la fertilité ou nuire au fœtus                          |



Gefahr



Achtung



Gefahr



- H225**      **Liquide et vapeurs facilement inflammables**
- P210      Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
- P233      Maintenir le récipient hermétiquement fermé.
- P240      Mettre à la terre le récipient et l'installation à remplir.
- P241      Utiliser des installations électriques/de ventilation/d'éclairage/... antidéflagrantes
- P242      N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles
- P243      Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver la peau à l'eau/se doucher.
- P353      Laver la peau à l'eau ou prendre une douche.
- P370+P378      En cas d'incendie : ... utiliser pour éteindre.
- H319**      **provoque une forte irritation des yeux**
- P264      Se laver après manipulation
- P280      Porter des gants de protection, des vêtements de protection, une protection oculaire et une protection faciale
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer délicatement à l'eau pendant quelques minutes
- Retirer les lentilles de contact si possible. Continuer à rincer.
- P337+P313      En cas d'irritation oculaire persistante : consulter un médecin/demander une aide médicale



# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

Nom commercial : vernis photopolymérisable pour moignons Valable à partir du : 17/06/2026

Version : 9.0

Révisée le : 16 juin 2026

Remplace la version : 8

<b>H335</b>	<b>peut irriter les voies respiratoires</b>
P261	Éviter d'inhaler la poussière / la fumée / le gaz / le brouillard / la vapeur / l'aérosol
P271	Utiliser uniquement à l'air libre ou dans des locaux bien ventilés.
P304 + P340	En cas d'inhalation : transporter la victime à l'air libre et la placer dans une position qui facilite la respiration.
P312	En cas de malaise, appeler un centre antipoison ou un médecin.
P403 + P233	Conserver le récipient bien fermé dans un endroit bien ventilé.
P405	Conserver sous clé.
P501	Éliminer le contenu / le récipient...
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver la peau à l'eau / se doucher.
P353	Laver la peau à l'eau ou prendre une douche.
P370+P378	En cas d'incendie : ... utiliser pour éteindre.
<b>H315</b>	<b>Provoque une irritation cutanée</b>
P264	Après manipulation, ... se laver soigneusement.
P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, une protection oculaire et une protection faciale.
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.
P321	Traitement particulier (voir ... sur cette étiquette d'étiquetage)
P332 + P313	En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin/demander une aide médicale
P362 + P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau.
<b>H317</b>	<b>Peut provoquer des réactions allergiques cutanées</b>
P272	Ne pas porter les vêtements de travail contaminés en dehors du lieu de travail
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau/...
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
<b>H411</b>	<b>Toxique pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme</b>
P273	Éviter le rejet dans l'environnement
<b>H360</b>	<b>Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.</b>
P201	Se procurer des instructions spécifiques avant utilisation.
P202	Lire et comprendre tous les conseils de sécurité avant utilisation.
P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, une protection oculaire et une protection faciale.
P308+P313	EN CAS d'exposition ou si vous vous sentez mal : consulter un médecin/demander une aide médicale.
P405	Conserver sous clé.
P501	Éliminer le contenu/récipient...



# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

Nom commercial : vernis photopolymérisable pour moignons Valable à partir du : 17/06/2026

Version : 9.0

Révisée le : 16 juin 2026

Remplace la version : 8

## Section 16. Autres informations

### Directives CE applicables

Directive relative aux préparations (1999/45/CE), modifiée en dernier lieu par la directive 2006/8/CE

Directive sur les substances (67/548/CEE), modifiée en dernier lieu par la directive 2006/121/CE

Règlement REACH (CE) n° 1272/2008, modifié en dernier lieu par le règlement (CE) 2020/878.

### Restriction d'utilisation recommandée par le fabricant

Uniquement pour des applications dans le domaine de la prothèse dentaire

### Phrases H mentionnées à la section 3 :

H225	Liquide inflammable 2	Liquide et vapeurs facilement inflammables
H319	Eye Irrit. 2	Provoque une irritation oculaire grave
H335	STOT SE 3	peut irriter les voies respiratoires
H315	Irrit. cutanée 2	Provoque une irritation cutanée
H317	Sensibilisation cutanée	1Peut provoquer des réactions allergiques cutanées
H360	Repr. 1B	peut nuire à la fertilité ou nuire au fœtus utérus
H411	Chronique aquatique 2	toxique pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme

### Autres remarques

Sources : 1 <http://www.baua.de>

2 <http://www.arbeitssicherheit.de>

Certaines des informations fournies ici et les conclusions qui en découlent proviennent de sources qui n'ont pas été déterminées à partir de données d'essais directs sur le produit lui-même.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au règlement REACH (CE)

n° 2020/878.

### Limitations de la garantie

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité proviennent de sources que nous estimons fiables. Toutefois, ces informations sont fournies sans aucune garantie, expresse ou implicite, quant leur exactitude.

Les conditions ou méthodes de manipulation, de stockage, d'utilisation ou l'élimination de ce produit échappent à notre contrôle et peuvent se situer hors de notre connaissance.

Pour cette raison et d'autres encore, nous déclinons expressément toute responsabilité en cas de la perte, l'endommagement du produit ou tout autre coût lié à l'utilisation, le stockage ou l'élimination du produit.



# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

Nom commercial : vernis photopolymérisable pour moignons Valable à partir du : 17/06/2026

Version : 9.0

Révisée le : 16 juin 2026

Remplace la version : 8

Cette fiche de données de sécurité a été spécialement et expressément établie pour ce produit uniquement

et doit être utilisée exclusivement à cette fin.

Si ce produit est utilisé comme composant d'un autre produit, ces informations ne s'appliquent pas.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité correspondent à l'état actuel de nos connaissances et sont conformes à la législation nationale et communautaire. Les conditions de travail de l'utilisateur qui y sont mentionnées échappent à notre connaissance et à notre contrôle. Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres fins que celles mentionnées à la section 1 sans autorisation écrite. L'utilisateur est responsable du respect de toutes les dispositions légales nécessaires.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité décrivent les exigences de sécurité de notre produit, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne fondent aucun rapport juridique contractuel

## Légende/Acronymes

ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
BImSchV	Règlement d'application de la loi fédérale sur la protection contre les émissions
CAS	Chemical Abstracts Service
DIN	Norme de l'Institut allemand de normalisation
EC	Concentration effective
CE/EN	Communauté européenne / Norme européenne
IATA-DGR	Règlement sur le transport des marchandises dangereuses de l'Association internationale du transport aérien
Code IBC	Code international pour la construction et l'équipement des navires destinés au transport de produits chimiques dangereux en vrac
ICAO-TI	Organisation de l'aviation civile internationale - Instructions techniques
Code IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
ISO	Norme de l'Organisation internationale de normalisation
IUCLID	Base de données internationale uniforme sur les informations chimiques
LC/LD	Concentration létale / Doses létales
Log Kow	Coefficient de partage entre l'octanol et l'eau



# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

Nom commercial : vernis photopolymérisable pour moignons Valable à partir du : 17/06/2026

Version : 9.0

Révisée le : 16 juin 2026

Remplace la version : 8

MARPOL	Convention sur la pollution maritime – Prévention de la pollution marine par les navires
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PBT	Persistant, bioaccumulable, toxique
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire des matières dangereuses
TRGS	Règles techniques relatives aux substances dangereuses
COV	Composés organiques volatils (COV)
vPvB	très persistant et très bioaccumulable
VwVwS	Règlement administratif relatif aux substances présentant un risque pour l'eau
WGK	Classe de danger pour l'eau

Annexe :

---

**Article :** 520-1000  
520-2000  
520-3000